



Le Service Municipal d'Accueil souhaite répondre aux besoins initiaux d'information et de formation des personnes immigrées à partir de connaissances basiques qui leur permettront de vivre et travailler à Lleida.

L'objectif principal du Service d'Accueil Municipal est de promouvoir l'autonomie personnelle et l'égalité des chances entre les citoyens.

À qui s'adresse-t'il ?

À toute personne étrangère immigrée, demandeur d'asile ou de protection subsidiaire, réfugiée, apatride ou rapatriée, majeure de 16 ans, indépendamment de sa nationalité ou situation administrative, qui sera recensée à Lleida.

Quels contenus sont nécessaires pour obtenir le Certificat de Premier Accueil ?

- Connaissances de la langue catalane : 90 h
- Connaissances de la langue espagnole : 90 h
- Connaissance de l'environnement professionnel : 15 h
- Connaissances de l'environnement immédiat, Lleida : 15 h

Quels sont les droits de la personne qui a effectué le circuit d'accueil ?

Si le circuit prévu est réalisé, la personne a droit au Certificat d'Accueil.

Quelle est l'utilité du Certificat d'Accueil ?

Le Certificat d'Accueil peut servir pour l'incorporation dans la société catalane, pour faciliter l'accès au travail et pour faire valoir la formation et l'expérience. Il est également utile pour les démarches auprès du service d'immigration suivantes :

- Obtention du rapport d'intégration pour l'enracinement social
- Renovation et/ou modification de l'autorisation de séjour temporaire
- Acquisition de la nationalité pour motifs de résidence

Où peut-on demander des informations sur les activités d'accueil ?

• BUREAU MUNICIPAL D'ATTENTION CITOYENNE (OMAC)

Pl. de la Paeria, 11
Téléphone d'assistance **010** (de 6 h 30 à 24 h)
e-mail: infocit@paeria.es

• SERVICE D'ACCUEIL MUNICIPAL (SAM)

Pl. de l'Ereta, 8, 3^{ème} étage
Tél. 973 700 457
e-mail: dretscivils@paeria.cat

IMPORTANT !

- Outre ses ateliers pour obtenir le Certificat d'Accueil, le Service d'Accueil Municipal (SAM) offre également une assistance directe pour informer des diverses démarches relatives aux procédures d'immigration ainsi qu'aux services et ressources de la ville. Des ateliers de niveau basique de catalan sont également réalisés, ainsi que des ateliers de conversation en catalan et espagnol et ateliers de lecture et écriture.
- Vous disposez de deux ans pour effectuer la formation complète du circuit d'accueil.
- Il faut assister à un minimum de 75 % des heures de chaque atelier pour obtenir le certificat.
- Si vous connaissez déjà la langue catalane ou espagnole, si vous avez suivi un cours du SOC ou un cours de connaissance de l'environnement, vous pouvez demander au Service d'Accueil Municipal si celui-ci servirait. Les connaissances acquises préalablement comptent également !

PLUS D'INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS AUX ATELIERS :

SERVICE D'ACCUEIL MUNICIPAL (SAM)

Pl. de l'Ereta, 8, 3^{ème} étage
Tél. 973 700 457
e-mail: dretscivils@paeria.cat



CPNL - C/ del Governador Montcada, 13
2n 2a. Tel: 973 282 607

SAM - SERVEI DACOLLIDA MUNICIPAL
Plaça de l'Ereta, 8, 3r. Tel: 973 700 457

OMAC - Plaça de la Paeria, 11. Tel: 010


IMO - C/ Pare Palau, 5. Tel: 973 242 000
(Pardinyes)



VOUS SOUHAITEZ CONNAÎTRE VOTRE VILLE ET CE QU'ELLE VOUS OFFRE ?



VENEZ ET PARTICIPEZ AU CIRCUIT D'ACCUEIL !

 Generalitat de Catalunya
Departament de Treball, Afers Socials
i Famílies
**Secretaria d'Igualtat, Migracions
i Ciutadania**



Ajuntament de Lleida